

## Conseil Municipal du 29 février 2024 Synthèses et Informations

Absente excusée : Renée Clémence

Absent : Fabien Royer

☺ ☺ ☺

### DELIBERATIONS

☺ ☺ ☺

#### **Demande de subvention route des Alleines :**

Le Conseil Municipal décide de demander une subvention au Département de 30 % pour les travaux d'aménagement et de renforcement de voirie envisagés route des Alleines. Il s'agit d'un chemin rural donc une subvention de l'Etat n'est pas possible. Le devis estimatif s'élève à 94 710 € HT et la maîtrise d'œuvre à 4 750 € HT.

#### **Ouverture de crédits avant le vote du budget :**

La délibération prise lors du précédent conseil n'étant pas assez précise, il convient de la remplacer en stipulant que le conseil peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent soit 102 712.50 €. Les crédits ouverts portent sur la rénovation de la Chave pour 25 000 €.

#### **Exonération de la taxe foncière pour les logements neufs à performance énergétique et environnementale élevée :**

Le conseil municipal décide d'exonérer à 100 % et pour la part qui lui revient, les constructions de logements neufs satisfaisant aux critères de performance énergétique et environnementale.

L'exonération s'applique pour une durée de cinq ans à compter de l'année suivant celle de l'achèvement de la construction. Pour bénéficier de l'exonération, le propriétaire devra joindre tous les éléments justifiant du respect des critères de performance énergétique requis à la déclaration fiscale déposée dans les 90 jours de l'achèvement du logement.

☺

☺ ☺

### DIVERS

☺ ☺ ☺

Suite au projet de rénovation énergétique des logements et bâtiments communaux, Mr FLEUROT du Conseil Départemental est venu présenter l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) en amont du projet d'investissement ainsi que les subventions possibles.

☺

☺ ☺

### INFOS

☺ ☺ ☺

**Portions de bois :** le conseil municipal a tiré au sort, parmi les personnes inscrites, 8 lots d'environ 3 stères, dont le prix est fixé à 15 € le lot.

Pour les grumes en chantier en bordure de route à Clairbief, celles-ci seront façonnées en bout de 1m (12 stères/lot) et déposées en bordure de route pour les 5 personnes âgées inscrites également. Le montant de l'affouage sera calculé en fonction du prix du façonnage. Etant donné que les portions sont plus conséquentes, ces personnes n'auront pas droit à l'affouage de l'automne 2024.